



**COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU VENDREDI 19 JANVIER 2018**

L'an deux mil dix huit, le vendredi dix neuf janvier à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Manneville-sur-Risle, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel en séance ordinaire sous la Présidence de Madame Isabelle DUONG, Maire.  
 Etaient présents : Mesdames et Messieurs : DUONG Maire, LAMY, LACHEVRE, Adjoints, BIERRY, BERTOIS, DEMARCY, GIMBERT, LEVIVIEN, NUTTENS, ROGERS Conseillers Municipaux.  
 Absent excusé Monsieur René CARLIER

Absents mais représentés par pouvoir :  
 Madame Florence DOHER donne pouvoir à Madame Isabelle DUONG  
 Madame Florence ROUXEL donne pouvoir à Madame Christelle LACHEVRE  
 Monsieur Hervé JOSQUIN donne pouvoir à Monsieur Philippe BERTOIS  
 Monsieur René GAGNANT donne pouvoir à Madame Nathalie BIERRY

**Etat des restes à réaliser**

En vue de la préparation du budget communal 2018, Madame le Maire donne les restes à réaliser de 2017 d'un montant total de 110 700 € qui seront reportés sur 2018 à savoir :

- Compte 2128 city stade et parking cité des Baquets	78 800 €
- Compte 21316 plan et signalisation cimetièrè	1 000 €
- Compte 2312 travaux rue des Longs Champs	30 900 €

Le conseil municipal, a pris note de ces inscriptions.

**Débat d'orientations budgétaires 2018**

Madame le Maire souhaite poursuivre les investissements dans les mêmes proportions que les années précédentes, rappelant que la capacité d'autofinancement de la commune est bonne même si les dotations baissent systématiquement chaque année. Les dépenses de fonctionnement sont bien maîtrisées, reste à étudier les dépenses dues au transfert des compétences scolaires avec la Communauté de Communes Pont Audemer Val de Risle sur l'année 2017.

Depuis 10 ans, aucun nouvel emprunt n'a été contracté, une renégociation des taux d'emprunts en 2017 va permettre de réduire encore la dette.

L'option d'un nouvel emprunt peut être envisagée sereinement si besoin.

Quant à la fiscalité, Madame le Maire demande au conseil municipal de réfléchir à l'augmentation des taux. Pour rappel : l'année 2017, 1 % de plus avait été voté.

L'année 2018 verra la taxe d'habitation diminuée d'un tiers pour la majorité des habitants, mesure décidée par l'Etat qui sera compenser à l'euro pour les communes.

Dans l'immédiat, les investissements à inscrire porteraient sur l'achat de 20 tables pliantes, 50 chaises ainsi que de la vaisselle pour la location de la salle.

Monsieur Denis LAMY, Adjoint, rappelle que le local de stockage de la salle doit rester accessible.

L'achat de bancs, poubelles sera également inscrit.

Monsieur René GAGANT, Conseiller, pose diverses questions sur les investissements :

- Chemin de la Forge aux Coeurs : dans le cadre de la lutte contre l'incendie et au vu de nouvelles constructions doit-on installer une réserve ? Monsieur Denis LAMY, Adjoint, rappelle qu'une réserve incendie a été créée sur le terrain communal à côté.

- Rue des Longs Champs : les services techniques vont remettre en place les panneaux de signalisation.

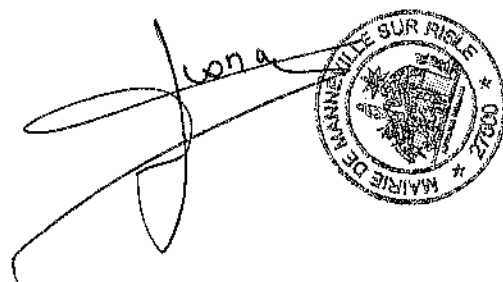
- Sente du Petit Val : une relance va être adressée au pétitionnaire suite à la détérioration d'une bouche d'évacuation, la signalisation d'interdiction pour les véhicules à moteur d'emprunter cette sente va être commandée.

- Un devis pour la réalisation d'une tranchée à côté du city stade pour évacuer les eaux dans la réserve située chemin des Hauts Vents va être demandé.

Une réunion des commissions "travaux, voiries, ruissellements" est prévue lundi prochain afin d'examiner avec la Communauté de Communes Pont Audemer Val de Risle les travaux à envisager sur 2018 pour remédier aux inondations et clôturer le bassin de rétention au Hameau Bourdon

Le bruit des plaques d'égouts Route de Rouen sera étudié ainsi que le problème d'inondations de l'impasse du Hudar.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 19 H 45.

The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Lona', written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'Mairie de Branneville-sur-Risle' around the perimeter and a central emblem featuring a coat of arms with a shield, a crown, and other heraldic symbols.